

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Vaudelnay, le 28 juin 2023

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

MAIRIE DE VAUDELNAY



24, Place des Deux Provinces
49260 VAUDELNAY

Tél 02 41 52 20 10
Fax 02 41 52 27 28

E-mail : mairie-vaudelnay@wanadoo.fr

Le Maire de Vaudelnay
Fabrice BARDY

à

Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil municipal
De Vaudelnay

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le

Lundi 3 juillet 2023 à 19 h 30
Salle du conseil municipal
à la MAIRIE de Vaudelnay

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs**, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Vaudelnay

Fabrice BARDY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabrice Bardy', written over a blue circular stamp.



ORDRE DU JOUR

DOMAINE ET PATRIMOINE

Délibération n°2023-34 : Signature d'une convention de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le lotissement de la Baronnerie entre la commune de Vaudelnay et Anjou Fibre

Délibération n°2023-35 : Convention de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le lotissement de al Baronnerie pré-fibrage des nouvelles constructions et validation du devis de prestation fibre optique TDF.

FONCTION PUBLIQUE

Délibération n°2023-36 : création d'un emploi permanent suite à un accroissement temporaire d'activités à compter du 1^{er} septembre 2023

Délibération n°2023-37 : création d'un poste à temps non complet dans le cadre du dispositif parcours emploi formation (PEC)

Délibération n°2023-38 : contrat d'assurance groupe. Rattachement au centre de gestion pour l'appel d'offre

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Délibération n°2023-39 : convention entre la commune de Vaudelnay et le CSC Roland Charrier de Montreuil-Bellay pour la mise à disposition de deux animateurs sur le temps des activités périscolaires (TAP) de l'année 2023/2024

FINANCES LOCALES

Délibération n°2023-40 : revalorisation des tarifs de l'accueil périscolaire au titre de l'année 2023/2024 et applicable au 1^{er} septembre 2023

Délibération n°2023-41 : répartition des charges de fonctionnement de l'école, du restaurant scolaire, du transport scolaire et des temps d'activités périscolaires pour l'année 2022/2023 pour la commune de Brossay

Questions diverses :

Organisation des festivités du 14 juillet

Dates des prochaines réunions de Conseil Municipal.